

République Française

Département de la Loire

Ville de Craintilleux



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



L'An Deux Mille Vingt cinq, le 11 décembre, à 19 heures 30, le Conseil Municipal, de la Commune de CRAINTILLEUX (Loire) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Georges THOMAS, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : le 5 décembre 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice :	14
Présents :	11
Procurations :	1
Votants :	12

Présents :**Délibération n° 52**

Présents : Georges THOMAS, Frédéric CHAUX, Baptiste BON, Madeleine CHATEAU, Hubert REBOURG, Pierre FOREST, Philippe GREGOIRE, Catherine BERTHERAT, Stéphanie LUAIRE, Arnaud VASSAL, Anne-Laure SEUX,

Absents excusés : Christiane ROCHEIX, Lucie IMBERT, Odile MASSON

Absents non excusés : /

OBJET :

Secrétaire de séance : Philippe GREGOIRE

Pouvoirs :

**Décision modificative
n°1**

Mandants

Lucie IMBERT,

Mandataires

Baptiste BON

LE MAIRE certifie sous sa responsabilité que le compte-rendu de cette délibération a été affiché ce jour et que la convocation des membres de l'Assemblée Municipale a été faite le 5 décembre 2025, laquelle était joint le dossier des affaires inscrites à l'ordre du jour de la présente réunion.

Publié sur le site internet le 23 décembre 2025.

42075	COMMUNE DE CRAINTILLEUX	DM n°1 2025
Code INSEE	Budget communal	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

dm 1 écritures d'ordre intégration des travaux

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2131 : Constructions bâtiments publics	0,00 €	4 969,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2151 : Réseaux de voirie	0,00 €	39 616,00 €	0,00 €	0,00 €
R-203 : Frais études, recherche et développement et frais d'insertion	0,00 €	0,00 €	0,00 €	44 585,00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	44 585,00 €	0,00 €	44 585,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	44 585,00 €	0,00 €	44 585,00 €
Total Général		44 585,00 €		44 585,00 €

Oui l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

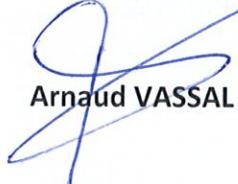
A l'unanimité,

- *d'approuver la décision modificative comme exposés ci-dessus*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an
susdits

Les membres ont signé au registre
Publié sur le site internet le
Pour extrait conforme

Le Secrétaire de Séance



Arnaud VASSAL

Le Maire,



Georges THOMAS